Département du Doubs

COMMUNE DE LOMONT-SUR-CRÊTE

Document approuvé

CARTE COMMUNALE

3. Document graphique :
Centre de la commune au 1/2000 ème

Approuvée par délibération du Conseil Municipal le : 30/09/2026

Approuvée par arrêté préfectoral le :

RÉVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES À JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 -
initiative25@orange.fr

initiative

Sectorisation de la carte communale

- SC : Secteur où les constructions sont autorisées
- SCa : Secteur réservé à l'implantation d'activités
- Snc : Secteur où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception :
 . de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ;
 . de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant ;
 . des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière, à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production,
 . des constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles,
 . des constructions et installations nécessaires au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole.
- Zone humide



Cadastre DGFIP © Droits de l'Etat réservés ® Décembre 2025